

COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

RAPPORTEUR : Monsieur NICOLLE

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis notre réunion du 4 juin 2018 dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Un contrat passé entre la ville et la société Croc'Aventure pour la location et l'animation d'un parcours aventure dans le cadre de la fête des centres de loisirs primaires
2.	Un contrat passé entre la ville et la société Artifica solution multimédia pour la mise à disposition d'un service de cartographie basé sur les fonds de cartes provenant de Google Maps
3.	Une désignation du cabinet Seban et associés pour un conseil juridique aux agents de la ville (décision n°2018-005)
4.	Une désignation du cabinet Seban et associés pour un appui juridique concernant les dispositions légales et réglementaires relatives aux instances municipales (décision n°2018-006)
5.	Un règlement des frais d'honoraires d'huissiers de justice à la SCP Blanc-Grassin (décision n° 2018-007)
6.	Une convention passée entre la ville et l'association Vent d'Est pour l'organisation d'un séjour en gîte au bénéfice de l'espace Jeunesse
7.	Un contrat passé entre la ville et l'association Enfant Espoir 75 pour la réalisation, la captation et le montage de la web-série culinaire « Cuisine Academy » dans le cadre de la programmation de la maison de la jeunesse
8.	Un contrat passé entre la ville et l'association To mix or not pour l'organisation d'un atelier « comédie musicale » au collège Jean Perrin et d'un atelier de danse urbaine à la Médiathèque
9.	Un contrat passé entre la ville et la société Ethic Etapes pour un séjour en centre d'hébergement à Saint-Malo au bénéfice de la Maison de la Jeunesse
10.	Une convention passée entre la ville et la base de loisirs de Moisson Mousseaux pour un hébergement à Moisson dans le cadre des mini camps maternels
11.	Un contrat passé entre la ville et l'association Rolling Mômes pour une représentation du spectacle intitulé « Le Mini Prem's des Zélectrons Frits » au centre de loisirs Benoît Malon maternel
12.	Un contrat passé entre la ville et l'association Sinuances pour une rencontre des jardiniers et un concert aux jardins de la promenade Jean Moulin
13.	Un contrat passé entre la ville et l'association Les petits débrouillards Ile-de-France pour la mise en place d'ateliers et de conférences sur le thème de la permaculture au centre social dans le cadre du projet « Mon quartier en transition » avec le collectif de jardiniers de la promenade Jean Moulin
14.	Une convention passée entre la ville et le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France pour l'intervention d'un psychologue ou professionnel formé à l'animation de dispositifs psychosociaux auprès de la collectivité
15.	Un contrat passé entre la ville et la société Concept shooting sport pour une initiation au biathlon laser dans le cadre des estivales
16.	Un contrat passé entre la ville et la société Eurobackline pour une location vidéo son et technicien dans le cadre du conseil municipal du 31 mai 2018
17.	Le règlement des frais d'honoraires d'huissiers de justice à la SCP Blanc-Grassin (décision n°2018-009)
18.	La fixation des tarifs pour les prestations de restauration, accueils périscolaires, centres de loisirs, accueils jeunesse et activités sportives (décision n°2018-010)